



Beauvais, mardi 04 mai 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Cérémonie officielle de remise de casques aux Jeunes Sapeurs Pompiers de l'Oise

300 Jeunes Sapeurs Pompiers de tous les Centres de Secours de l'Oise récompensés !

Mercredi 5 mai à 17h30

Centre de secours de Clermont – 65, impasse de la Croix verte - Agnetz

Ce mercredi 05 mai 2010, Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Président du Conseil d'administration du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), en présence du Colonel Gilles Grégoire, Directeur Départemental, Chef du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Oise, et le lieutenant-colonel Régis Baujoin, Président de l'union départementale des sapeurs pompiers de l'Oise, remettront officiellement leurs casques aux Jeunes Sapeurs Pompiers de l'Oise.

> Près de 300 Jeunes Sapeurs Pompiers, ayant intégré les JSP cette année, seront présents et encouragés pour leur dévouement et leur exemplarité

Dans l'Oise, ce sont 640 jeunes, recrutés à partir de 12/13 ans, qui composent les Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) (dont 37 rattachés aux Centres de 1ères interventions), dans 39 sections rattachées à un centre de secours. Ce dispositif, permettant d'encourager l'engagement des jeunes, est piloté par l'Union départementale des Sapeurs pompiers de l'Oise : sessions de formation, équipements, déplacements...

> La relève se prépare ! Dans l'Oise, chaque année, près de 120 à 150 Jeunes Sapeurs Pompiers obtiennent le brevet national JSP

Après 3 ans au sein des JSP (avec des examens physiques et théoriques chaque année) et l'obtention du « brevet de cadet » (vers 17/18 ans), les jeunes peuvent intégrer les Sapeurs pompiers volontaires et donc le corps départemental du SDIS. Leur formation initiale de Jeune Sapeur Pompier leur permet d'être opérationnel très rapidement.

La fidélisation et le développement du volontariat sont développés dans l'Oise par le commandant Jullien.

> Le Conseil général aux côtés du SDIS, engagé pour le soutien à l'économie et la sécurité

Pour l'année 2010, le Département finance l'Union départementale des Sapeurs pompiers de l'Oise à hauteur de 53.250 €.

La contribution financière du Conseil Général au SDIS sera de 28,7 millions d'euros (soit une participation en hausse de 5% par rapport à 2009). Cela représente, dans le contexte financier actuel des collectivités locales, un effort considérable du Département en direction des acteurs du secours.

Grâce à cette contribution, le SDIS poursuit son soutien à l'économie à travers 21,5 millions d'euros d'investissements en 2010 : en termes de matériels, ce sont 4,4 millions d'euros investis pour l'acquisition d'un Bras Elevateur Automatique RLX, ou encore de matériels roulants par exemple ; en termes de modernisation des équipements opérationnels, 2 millions d'euros pour la modernisation du système de traitement de l'alerte (Antarès) ; en termes de bâtiments enfin, 13,5 millions d'euros seront investis en 2010 pour la nouvelle direction départementale à Tillé.

Pour se renseigner et devenir Jeune Sapeur Pompier : www.sdis60.fr